



PAROISSE SAINTE-MARIE CENTRE-VILLE  
de MULHOUSE

## CHARTRE DE LA COLOC MAGIS

### Maison Loewenfels

### (2023-2024)



La *Coloc'Magis Maison Loewenfels* se trouve au cœur du projet pastoral de la paroisse catholique Sainte-Marie Église Centre Ville (<https://sainte-marie-mulhouse.fr/etudiants-jeunes-pro/>). Elle se met au service de jeunes qui font le choix d'une vie communautaire fondée sur la fraternité et le partage.

La *Coloc'Magis* offre à ses six ou sept jeunes colocataires, hommes ou femmes, célibataires âgés de 18 à 28 ans, un cadre de vie équilibré pour les études et/ou le travail professionnel. Elle est appelée à être lieu de vie, de rencontre, de dialogue, de sociabilité pour chacun et pour tous. La colocation s'inscrit dans la tradition chrétienne de la vie en communauté et dans la dynamique spirituelle d'Ignace de Loyola, fondateur des Jésuites. S'il n'est pas requis des colocataires d'appartenir à cette tradition, et d'être entré dans cette dynamique, il leur est demandé d'accepter de se laisser interpeller par elles

La présente charte fondée sur les engagements réciproques structure la vie commune. Des implications dans les domaines du partage, de l'intergénérationnel, de l'environnement, de l'interculturel, de l'œcuménisme, de l'interreligieux, des activités pastorales ou liturgiques sont proposées. Dans ce contexte spirituel, la *Coloc'Magis* est ouverte à tous, dans le respect de la liberté de chacun : respect de l'autre et ouverture à la différence servent de boussole commune.

Une équipe accompagnatrice de proximité est là pour aider à la respiration de ce projet. Elle est composée de :

- prêtres responsables de l'église Sainte-Marie
- d'un responsable de l'équipe *Magis*

## 1. TON CHOIX

Une lettre de motivation t'a été préalablement demandée, où tu as dit avec quoi tu viens (parcours de vie, centres d'intérêt, engagements, expérience marquante que tu as vécue au cours de ces derniers temps...) et où tu as également exprimé tes attentes à l'égard de la *Coloc'Magis*.

Les points développés dans la charte que nous te proposons maintenant pour vivre et faire vivre le projet de la *Coloc'Magis* sont exigeants. Ils visent à favoriser l'épanouissement et le développement de chacun(e) dans l'attention portée aux autres membres (vie communautaire), à la présence de Dieu vivant (vie spirituelle) et au service des autres (vie fraternelle).

Venir vivre à la *Coloc'Magis* est un choix que tu fais. Il requiert un engagement : la *Coloc'Magis* devient pour toi une de tes priorités, après tes études et/ou ton travail. Toute autre activité (petit boulot, sorties, scoutisme, sport, cours de conduite, etc.) devra rester compatible avec les dates et moments clés sur lesquels tu t'engages en acceptant les termes de cette charte. L'équipe accompagnatrice peut naturellement t'aider à discerner la voie à suivre si se présente à toi un dilemme qui t'embarrasse.

Tu t'engages à respecter le règlement intérieur qui est joint.

En complément, avec l'ensemble des membres de la *Coloc'Magis*, tu seras ensuite invité(e) à définir les modalités de la vie commune (répartition des services tels que cuisine, courses, ménage, place de l'engagement personnel, etc.), formalisées dans un pacte de colocation. Ce dernier sera ensuite validé par l'équipe accompagnatrice.

## 2. UNE VIE COMMUNAUTAIRE ET FRATERNELLE

- a. Une fois par semaine, un jour convenu avec l'ensemble des membres de la *Coloc'Magis*, une soirée Coloc' comportera deux moments :
  - le repas du soir sera préparé et pris en commun par tous les colocataires. Sa gestion sera définie dans les règles de vie de la *Coloc'Magis*. Son coût est intégré dans le prix de la location. Un membre tournant de la coloc' aura la charge de l'achat des aliments pour le repas de la soirée Coloc, avec une cagnotte fournie par la paroisse, et justifiera des dépenses en déposant la facture à la paroisse.
  - le temps de rencontre spirituelle selon différentes modalités (entre 20h30 et 22h)
    - un échange sur la vie quotidienne dans la coloc'
    - une relecture des moments récents de la vie de chacun(e)
    - une soirée du groupe paroissial *Magis*, autour d'un thème choisi et préparé par les jeunes du groupe.
    - un temps de formation biblique, théologique, de témoignage selon la demande
    - une veillée de prière à la façon de Taizé ou autre
- b. Le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner (hormis le repas de la soirée Coloc' pris en commun) seront organisés et pris de façon autonome. Ces moments de la journée peuvent aussi tenir une place importante dans la vie de groupe, ce sont des temps informels de partage et d'échange par excellence. Pour cette raison, nous encourageons le partage (préparation ou simplement dégustation) des repas autant que faire se peut. Chaque résident disposera pour ses provisions d'un espace dédié dans un réfrigérateur et sur une étagère.
- c. En tant que membre de la *Coloc'Magis*, tu fais partie intégrante de la pastorale jeune de la paroisse. Tu es invité(e) à participer aux temps forts paroissiaux et diocésains organisés dans l'année qui permettent un chemin d'approfondissement de vie et de foi dans la convivialité (voir liste au point 4).

- d. En fonction des besoins exprimés par les colocataires, l'équipe accompagnatrice peut être amenée à proposer des temps qui ne sont inscrits ni dans la charte ni dans le calendrier.
- e. Tous participent à la gestion du lieu (nettoyage des espaces communs, descente des poubelles, respect du tri sélectif, utilisation du compost, etc.).
- f. Afin de faciliter ton intégration, un temps d'échange personnel sera organisé avec un membre de l'équipe accompagnatrice de la *Coloc'Magis*, une fois par mois les trois premiers mois, puis une fois tous les deux mois. En cas de demande de renouvellement, un entretien sera spécifiquement organisé.
- g. Tu gardes à l'esprit que tout colocataire est ton prochain : il a besoin de ton attention, de ta patience et de ta prière pour grandir en même temps que toi.
- h. Tu peux évidemment solliciter quand tu le veux l'équipe accompagnatrice. Ne laisse pas une difficulté, quelle qu'elle soit, s'installer dans la durée.

### 3. UNE VIE DE PRIÈRE ET D'INTÉRIORITÉ

- a. Partager un temps de prière lors de la soirée Coloc' avec les autres membres de la *Coloc'Magis* entre jeunes et équipe accompagnatrice. Ce temps sera préparé à tour de rôle par un ou deux jeunes.
- b. Participer à la messe préparée et animée par le groupe des jeunes de l'église Sainte-Marie, le premier dimanche du mois (19h). Un temps convivial est proposé à l'issue de la messe.
- c. Porter le souci de l'œcuménisme et/ou de l'interreligieux, considérer avec attention et respect les différentes formes d'expression de la foi.
- d. Pratiquer le discernement pour orienter sa vie et savoir prendre des décisions éclairées. Pour ceux qui le souhaitent, possibilité de bénéficier d'un accompagnement spirituel.

### 4. UN SERVICE POUR LES AUTRES

En début d'année universitaire (septembre-octobre), tu seras amené à choisir un engagement dans la communauté chrétienne pour l'année, à discerner avec l'équipe accompagnatrice, selon tes disponibilités, tes talents et ton désir.

Voici quelques suggestions :

- Animation liturgique et musicale pour la messe mensuelle jeunes proposée à l'église Sainte-Marie et, éventuellement, animation d'une ou deux autres messes dans le mois
- Engagement dans la Prière pour la paix du lundi
- Animation de la Catéchèse familiale et intergénérationnelle en direction des familles et des enfants (une fois par mois)
- Accompagnement d'une équipe de 9-14 ans dans le MEJ (Mouvement eucharistique des jeunes)
- Co-organisation des Journées Marche Prière Partage
- Investissement dans l'action culturelle de l'église Sainte-Marie (concerts, expositions, conférences...)
- Soutien scolaire bénévole
- Investissement dans la Pause solidaire le samedi matin au RDC de la maison Loewenfels
- Visites auprès de personnes isolées ou âgées (par exemple dans les Résidences Sainte-Marie)
- Participation au projet « Eglise verte » de la paroisse, entretien du jardin de la Coloc'Magis Maison Loewenfels...
- Participation à une association caritative (Caritas Alsace, CCFD...)

- Un discernement avec l'équipe accompagnatrice peut aboutir au choix d'un engagement auprès d'une autre communauté, notamment confessionnelle, selon des modalités à arrêter avec précision.
- Coordination avec la colocation de l'église Sainte-Jeanne-d'Arc et/ou une autre aumônerie de Mulhouse
- Création d'un service/initiative en lien avec tes charismes propres

A chaque rentrée de septembre, la charte doit à nouveau être signée par le résident dont la colocation est renouvelée.

Le non-respect de la charte et/ou du règlement intérieur entraîne une rupture du lien de confiance. En cas de manquement grave, une décision d'éviction pourra être prise par l'équipe accompagnatrice après échange avec le colocataire en cause.

Je ..... m'engage à vivre les points de la charte  
de la *Coloc'Magis Maison Loewenfels*

A Mulhouse,

Date :

**Signature du/de la résident(e)** précédée de la mention « lu et approuvé » :

Dates importantes où ta présence est requise :

WE septembre : WE d'intégration de la *Coloc'Magis* avec l'équipe accompagnatrice

Dimanche septembre/octobre : Rentrée paroissiale de l'église Sainte-Marie, avec repas

Messe mensuelle étudiants jeunes pros du dimanche soir + soirée :

Dates d'octobre à juin

Fin juin (date restant à fixer notamment en fonction des concours et examens) : Journée Marche Relecture avec l'équipe accompagnatrice

Propositions paroissiales et diocésaines facultatives :

Pèlerinages

...

Maison Loewenfels

44 rue des Franciscains 68100 MULHOUSE

Paroisse Sainte Marie

13, rue du Couvent 68100 MULHOUSE